



RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'ELABORATION DE LOIS ET DE POLITIQUES SUR LE DEPLACEMENT INTERNE

SESSION 6: PRÉPARATION: COLLECTE DE DONNÉES

RÉSUMÉ

Il s'agit de la deuxième des trois sessions sur la phase de préparation qui mettent en évidence l'importance de mener un examen juridique, d'améliorer la connaissance et la compréhension du déplacement et de collecter des données sur les PDI avant de commencer la rédaction de la loi ou de la politique.

Cette session se focalise sur la collecte de données, un processus qui est peut-être déjà en cours, mais l'information doit être collectée de manière régulière et être systématiquement mise à jour. Pour qu'une loi ou une politique sur le déplacement interne soit utile elle doit être basée sur des éléments concrets partagés et approuvés par tous. Les besoins en termes de données doivent être définis, les données existantes analysées et les besoins en termes de données premières déterminés et réalisés. Chronogrammes, ressources et concertation sont cruciales afin d'y parvenir.

Le profilage des PDI peut être adapté afin de collecter les données nécessaires pour informer le processus d'élaboration de la loi ou de la politique. Le Joint IDP Profiling Service (JIPS) apporte son soutien à des pays pour la collecte concertée de données quantitatives et qualitatives. Les exercices de profilage utilisent différentes méthodologies, y compris l'examen des informations existantes, des estimations rapides de populations, l'imagerie satellite, le suivi des mouvements de populations, les discussions de groupe, des enquêtes auprès des ménages et les entretiens avec des personnes ressource.

Il fournit une vue d'ensemble de la population déplacée qui comprend, au minimum, le nombre de PDI désagrégé par âge et par

sexe, même s'il ne s'agit que d'estimations, et leur localisation. Il s'agit des données de base auxquelles peuvent s'ajouter les causes et les formes de déplacement, les problèmes de protection, les besoins humanitaires, les solutions potentielles et d'autres informations.

OBJECTIFS

A la fin de cette session les participants devront être capables de :

- Comprendre la pertinence de la collecte de données et du profilage pour l'élaboration de lois ou de politiques
- Comprendre ce qu'implique le profilage d'une situation de déplacement
- Comprendre les moments clés du processus dans le cadre d'un exercice législatif où les données et les informations issues du profilage sont nécessaires

MESSAGES CLÉS

- Le profilage est un processus concerté qui permet l'identification et la description des PDI par la collecte et l'analyse de données afin de prendre des mesures pour défendre leurs intérêts, les protéger et les assister, et permettre, en définitive, de trouver une solution à leur déplacement.
- Les exercices de profilages sont adaptés au contexte et leur méthodologie est flexible.
- Il opte pour une approche de méthodes mixtes en collectant à la fois des données quantitatives et qualitatives pour une analyse plus approfondie.
- L'approche concertée permet une appropriation partagée du processus et des résultats.

DOCUMENTATION

Le site Internet du JIPS (certains documents sont disponibles en français) : <http://www.jips.org/en/home>

